

# Louise Massing

## première médiatrice d'Arras

*Forte d'une expérience de cadre, Louise Massing a ouvert son cabinet de médiation au début de l'année afin de résoudre les conflits en entreprises et chez les particuliers.*

Se reposant sur son expérience de médiatrice interne au sein de l'institut Curie à Paris, Louise Massing vient d'ouvrir le premier cabinet de médiation libéral d'Arras. « *Je veux faire profiter les entreprises de la région de mes compétences* », explique-t-elle. Selon ses dires, la médiation est un promoteur de lien social et permet de prendre du recul sur une situation conflictuelle. A l'image de la charge émotionnelle, de nombreuses variables perturbent nos facultés à prendre une décision. En tant que tiers, Louise Massing permet à ses clients de rationaliser dans un contexte de contribution, et non d'adversité. « *Le médiateur n'est pas un arbitre. S'il doit faire évoluer la qualité relation-*

*nelle, il ne prend aucune décision et se doit d'être impartial* », précise-t-elle.

### **Des ateliers de sensibilisation**

« *L'intérêt, c'est de s'écouter, de se comprendre. Dans une entreprise, c'est une question de survie.* » Pour renouer un dialogue entre protagonistes, la médiatrice les rencontre sur rendez-vous. Structuré en trois phases, le processus de médiation se base sur une phase de contextualisation, suivie d'entretiens individuels et conclue par une réunion collective. Le médiateur permet aux parties de trouver la solution d'eux-mêmes. « *Ainsi, ils ne subiront pas la solution, ils l'auront*

*choisie* », précise-t-elle. Pour assurer la pérennité des résultats, elle a imaginé des ateliers de communication pour développer des notions telle que la confiance au sein des équipes. Louise Massing préconise aussi de mettre en place ces ateliers en amont, afin d'éviter que de petits litiges ne s'enveniment.

### **Eviter le recours en justice**

Appliqué dans un contexte familial, ce processus permet parfois de régler des conflits lors de divorces ou successions houleuses. Louise Massing estime que la médiation est un moyen plus court, moins contraignant et moins coûteux qu'un recours en justice lorsqu'elle est utilisée



**A 40 ans, Louise Massing vient d'ouvrir son cabinet.**

à temps. « *Nous vivons dans une société où le conflit est judiciaire, alors que plus de 70% des conflits traités en médiation aboutissent à un accord* », constate Louise Massing..

**LM Médiation  
06 52 91 66 67**

**[www.lm-mediation-arras.fr](http://www.lm-mediation-arras.fr)  
84 rue Gustave Colin, Arras**